

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 60

21 janvier 2005

SOMMAIRE

Accession Fund, Sicav, Luxembourg	2834	Matériel Elwe Service Co, S.à r.l., Luxembourg	2868
ADPE, S.à r.l.	2880	Maurits Holding II S.A., Luxembourg	2869
Astron Group Technologies S.A., Luxembourg	2834	Maurits Holding S.A., Luxembourg	2869
Bague S.A., Luxembourg	2846	Mercator Invest S.A., Luxembourg	2870
Bash, Vreugne & Associés S.A., Luxembourg	2880	Minit International S.A., Luxembourg	2873
Bavek Financière Holding S.A., Luxembourg	2870	Molenaar S.A., Luxembourg	2872
C.H.F. S.A., Luxembourg	2880	Natec S.A.H., Luxembourg	2863
Centaure Promotions S.A., Luxembourg	2863	Pivek Financière Holding S.A., Luxembourg	2871
Columbus Trust S.A.H.	2879	Polcevera S.A., Luxembourg	2868
Compagnie Privée de l'Etoile S.A., Luxembourg	2862	PTL Holdings Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	2867
ConocoPhillips Global Funding, S.à r.l., Luxembourg	2869	Remea Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	2873
Cypris S.A., Luxembourg	2873	Rocbaron S.A., Luxembourg	2872
Cyrus International S.A.	2874	Sagil S.A.H., Luxembourg	2862
Cyrus International S.A.	2874	Samas Luxembourg S.A., Luxembourg	2867
Demas S.A., Luxembourg	2866	San Quirico S.A., Luxembourg	2868
E.P.H. S.A., Luxembourg	2873	Servco Holdings, S.à r.l., Luxembourg	2864
Équipement Universel - Universal Equipment, S.à r.l., Luxembourg	2880	Servco Holdings, S.à r.l., Luxembourg	2864
Eurosat, S.à r.l., Luxembourg	2862	Servco Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	2864
Finatex S.A., Luxembourg	2865	Servco Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	2864
Finatex S.A., Luxembourg	2865	Skylla Marketing S.A., Luxembourg	2866
Gico S.A., Luxembourg	2880	SPL Acquisition, S.à r.l., Luxembourg	2839
ICO Capital S.A., Luxembourg	2852	Spacelab Entreprise S.A., Luxembourg	2874
Immobilière Scarabée S.A., Luxembourg	2863	Spacelab Entreprise S.A., Luxembourg	2874
Infinia Holdings S.A., Luxembourg	2870	Stella Jones Participations S.A., Luxembourg	2866
Infinia Holdings S.A., Luxembourg	2870	Strategic Asset Management Group Holding S.A., Luxembourg	2875
Intercon S.A.	2872	Tecnovert Holding S.A., Luxembourg	2871
Intercon S.A.	2872	Tecnovert Holding S.A., Luxembourg	2871
Kihn S.A., Rumelange	2866	Totem Holdings S.A., Luxembourg	2867
LNR Arman, S.à r.l., Luxembourg	2867	Transatlantic Equity S.A., Luxembourg	2863
LNR UK CMBS, S.à r.l., Luxembourg	2866	Transmedia Holding S.A., Bridel	2873
Luminant Investments, S.à r.l., Luxembourg	2868	Ventor S.A., Luxembourg	2871
Luxconseil S.A., Luxembourg	2869	Voyages Tageblatt, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	2865
Luxlog S.A., Luxembourg	2862	Voyages Tageblatt, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	2865
Luxpétrole S.A., Luxembourg	2879	Voyages Tageblatt, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	2865
Macquarie Global Infrastructure Funds 2 S.A., Luxembourg	2853		

ASTRON GROUP TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 88.294.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2004.

J. Elvinger.

(091533.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2004.

ACCESSION FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 99.752.

In the year two thousand four, on the twenty-second of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of a société d'investissement à capital variable named ACCESSION FUND, having its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under number B. 99.752 and incorporated pursuant to a deed dated 23 February 2004 drawn up by the Luxembourg notary Joseph Elvinger, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number C 507 dated 14 May 2004, page 24296. The articles of incorporation of the Company have been amended by a resolution of the general meeting of Shareholders on 3 June 2004, published in the Mémorial on 15 June 2004.

The meeting is presided by Olivier Lambertyn, lawyer, residing in L-2314 Luxembourg, who appoints as secretary Caroline Migeot, avocat, residing in L-2314 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Rodrigo Delcourt, lawyer, residing in L-2314 Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies ne varietur will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that the 10,831.- (ten thousand eight hundred and thirty-one) registered shares, representing the entirety of the share capital of the Company, are represented in this extraordinary general meeting. All the shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforesaid agenda of the meeting.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To change the articles of incorporation of the Company to read as follows (and to update the French translation accordingly):

In the section «Definitions»:

«Final Closing»: the date on which the offering period ends, i.e. 30 June 2005

Art. 3. Duration. Subject to Article 5, Article 30 and Article 31, the Company is established for a limited duration and will terminate on 30 June 2012.

However, the term of the Company may be extended twice upon proposal by the Board by one additional year on each occasion, provided however that the Commitment Period may be extended only once. Any extension request by the Board requires a Super-Majority approval of the Shareholders.

Art. 31. Dissolution. The Company may at any time prior to the eighth annual General Meeting of the Company be dissolved by a unanimous resolution of a General Meeting, which shall be subject to the quorum requirements referred to in Article 33 hereof.

The question of the dissolution of the Company shall be referred to a General Meeting of Shareholders by the Board at the eighth annual General Meeting of the Company. This decision shall be subject to the quorum requirement referred to in Article 33 hereof and shall be taken by three quarters of the Shareholders represented at such General Meeting.

The Company may at any time after the eighth annual General Meeting of the Company be dissolved by a resolution taken by three quarters of the Shareholders represented at a General Meeting which shall be subject to the quorum requirements referred to in Article 33 hereof.

Whenever the net assets fall below two thirds of the minimum net assets as prescribed by law, i.e. one million two hundred and fifty thousand Euro (EUR 1,250,000.-), the question of the dissolution of the Company shall be referred to the General Meeting by the Board. The General Meeting, for which no quorum shall be required, shall decide by the simple majority of the votes of the Shares represented at the meeting.

The question of the dissolution of the Company shall further be referred to the General Meeting whenever the net assets fall below one fourth of the minimum net assets as prescribed by law, i.e. one million two hundred and fifty thousand Euro (EUR 1,250,000.-); in such an event, the General Meeting shall be held without any quorum requirements and

the dissolution may be decided by Shareholders holding one fourth of the votes of the Shares represented at the meeting.

The meeting must be convened so that it is held within a period of thirty Bank Business Days from ascertainment that the net assets of the Company have fallen below two thirds or one fourth of the legal minimum, as the case may be.

2. To change the prospectus of the Company to read as follows:

In section 1 «Definitions»:

«Final Closing»: the date on which the Offering Period ends, i.e. 30 June 2005

In section 2.2 «The Board of directors»

Member: Barry McGowan Chief Investment Officer
 GLL REAL ESTATE PARTNERS INC
 50 Tice Boulevard
 Woodcliff Lake
 New Jersey 07677
 United States of America

Section 2.1 «The offer»

This is an offer to subscribe for Shares, issued without par value, in the ACCESSION FUND.

The Fund offers investors a means of capitalizing on the opportunities available in commercial real estate in the EU Accession Countries Hungary, Poland, the Czech Republic, the Slovak Republic, Slovenia, the Baltic States (Estonia, Latvia and Lithuania), Romania and Bulgaria.

The Fund only offers Class I Shares aimed at institutional investors. The reference currency of the Fund is the Euro (EUR).

Shares will be offered at the Initial Price of EUR 1,000.- per Share. The Offering Period will end on the Final Closing, i.e. on or before 30 June 2005. A First Closing will take place on 30 June 2004 and there shall be one or more Subsequent Closings until the Final Closing. The Board may, in its discretion, postpone the First Closing up to a maximum of 6 months from the date of the First Closing and postpone the date of any Subsequent Closing up to the Final Closing. The Investors will be informed of the amended date of the relevant closing(s) and the date on which the corresponding part of their Commitment has to be paid.

Section 8.1 «Term of the Fund»

The intended term of the Fund shall be seven years from the Final Closing and shall consist of:

a Commitment Period of three years from the Final Closing, followed by

a holding and divestment period of up to four years.

The Fund will therefore in principle expire on 30 June 2012. However, the term of the Fund may be extended twice upon proposal by the Board by one additional year on each occasion, provided however that the Commitment Period may be extended only once. Any extension request by the Board requires a Super-Majority approval of the Shareholders.

3. Miscellaneous:

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously by the general meeting of the shareholders of the Company:

First resolution

The existing shareholders decide to change the articles of incorporation of the Company to read as follows (and to update the French translation accordingly):

In the section «Definitions»:

«Final Closing»: the date on which the offering period ends, i.e. 30 June 2005

Art. 3. Duration. Subject to Article 5, Article 30 and Article 31, the Company is established for a limited duration and will terminate on 30 June 2012.

However, the term of the Company may be extended twice upon proposal by the Board by one additional year on each occasion, provided however that the Commitment Period may be extended only once. Any extension request by the Board requires a Super Majority approval of the Shareholders.

Art. 31. Dissolution. The Company may at any time prior to the eighth annual General Meeting of the Company be dissolved by a unanimous resolution of a General Meeting, which shall be subject to the quorum requirements referred to in Article 33 hereof.

The question of the dissolution of the Company shall be referred to a General Meeting of Shareholders by the Board at the eighth annual General Meeting of the Company. This decision shall be subject to the quorum requirement referred to in Article 33 hereof and shall be taken by three quarters of the Shareholders represented at such General Meeting.

The Company may at any time after the eighth annual General Meeting of the Company be dissolved by a resolution taken by three quarters of the Shareholders represented at a General Meeting which shall be subject to the quorum requirements referred to in Article 33 hereof.

Whenever the net assets fall below two thirds of the minimum net assets as prescribed by law, i.e. one million two hundred and fifty thousand Euro (EUR 1,250,000.-), the question of the dissolution of the Company shall be referred to the General Meeting by the Board. The General Meeting, for which no quorum shall be required, shall decide by the simple majority of the votes of the Shares represented at the meeting.

The question of the dissolution of the Company shall further be referred to the General Meeting whenever the net assets fall below one fourth of the minimum net assets as prescribed by law, i.e. one million two hundred and fifty thousand Euro (EUR 1,250,000.-); in such an event, the General Meeting shall be held without any quorum requirements and the dissolution may be decided by Shareholders holding one fourth of the votes of the Shares represented at the meeting.

The meeting must be convened so that it is held within a period of thirty Bank Business Days from ascertainment that the net assets of the Company have fallen below two thirds or one fourth of the legal minimum, as the case may be.

Second resolution

The existing shareholders decide to change the prospectus of the Company to read as follows:

In section 1 «Definitions»:

«Final Closing»: the date on which the Offering Period ends, i.e. 30 June 2005

In section 2.2 «The Board of directors»

Member: Barry McGowan Chief Investment Officer
 GLL REAL ESTATE PARTNERS INC
 50 Tice Boulevard
 Woodcliff Lake
 New Jersey 07677
 United States of America

Section 2.1 «The offer»

This is an offer to subscribe for Shares, issued without par value, in the ACCESSION FUND.

The Fund offers investors a means of capitalizing on the opportunities available in commercial real estate in the EU Accession Countries Hungary, Poland, the Czech Republic, the Slovak Republic, Slovenia, the Baltic States (Estonia, Latvia and Lithuania), Romania and Bulgaria.

The Fund only offers Class I Shares aimed at institutional investors. The reference currency of the Fund is the Euro (EUR).

Shares will be offered at the Initial Price of EUR 1,000.- per Share. The Offering Period will end on the Final Closing, i.e. on or before 30 June 2005. A First Closing will take place on 30 June 2004 and there shall be one or more Subsequent Closings until the Final Closing. The Board may, in its discretion, postpone the First Closing up to a maximum of 6 months from the date of the First Closing and postpone the date of any Subsequent Closing up to the Final Closing. The Investors will be informed of the amended date of the relevant closing(s) and the date on which the corresponding part of their Commitment has to be paid.

Section 8.1 «Term of the Fund»

The intended term of the Fund shall be seven years from the Final Closing and shall consist of:

a Commitment Period of three years from the Final Closing, followed by
 a holding and divestment period of up to four years.

The Fund will therefore in principle expire on 30 June 2012. However, the term of the Fund may be extended twice upon proposal by the Board by one additional year on each occasion, provided however that the Commitment Period may be extended only once. Any extension request by the Board requires a Super-Majority approval of the Shareholders.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand three hundred Euro.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'une société d'investissement à capital variable sous la dénomination de ACCESSION FUND, ayant son siège social à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B. 99.752 et constituée en vertu d'un acte du notaire Joseph Elvinger du 23 février 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro C 507 du 14 mai 2004, page 24296. Les statuts de la Société ont été modifiés par une résolution de l'assemblée générale du 3 juin 2004, publié au Mémorial le 15 juin 2004

L'assemblée est présidée par Olivier Lambertyn, juriste, demeurant à L-2314 Luxembourg, lequel désigne comme secrétaire Caroline Migeot, avocat, demeurant à L-2314 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Rodrigo Delcourt, juriste, demeurant à L-2314 Luxembourg.

Les comparants de l'assemblée ayant été désignés, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations ne varient, une fois signées par les comparants, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 10.831 (dix mille huit cent trente et une) actions nominatives représentant l'intégralité du capital social de la société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que les actionnaires ayant été préalablement informés de l'agenda et nous ayant dispensé des convocations et formalités requises, l'assemblée peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à son ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant

Ordre du jour:

1. Modification des statuts de la Société, lesquels seront dorénavant rédigés comme suit:

Dans la section «Définitions»:

«Clôture Finale»: La date à laquelle la période d'offre prend fin, i.e. le 30 juin 2005

Art. 3. Durée. Sous réserve de l'Article 5, de l'Article 30 et de l'Article 31, la Société est constituée pour une durée limitée et se terminera le 30 juin 2012.

Cependant, la durée de la Société peut être prolongée à deux reprises, pour un an à chaque fois, sur proposition du Conseil, étant entendu cependant que la Période d'Engagement ne pourra être prolongée qu'une seule fois. Toute demande de prolongation du Conseil requiert l'approbation d'une Super-Majorité d'Actionnaires.

Art. 31. Dissolution de la Société. La Société peut en tout temps avant le huitième Assemblée Générale annuelle des Actionnaires être dissoute par décision anonyme de l'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum prévues à l'Article 33 ci-dessous.

La question de la dissolution de la Société doit être soumise par le Conseil à l'Assemblée Générale lors de la huitième réunion annuelle de l'Assemblée Générale. Cette décision devrait être prise par trois quarts des Actionnaires représentées à l'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum prévues à l'Article 33 ci-dessous.

La Société peut en tout temps après la huitième Assemblée Générale annuelle de la Société être dissoute par décision de l'Assemblée Générale prise par trois quarts des Actionnaires représentées à l'assemblée et statuant aux conditions de quorum prévues à l'Article 33 ci-dessous.

La question de la dissolution de la Société doit de même être soumise par le Conseil à l'Assemblée Générale lorsque les actifs nets sont devenus inférieurs aux deux tiers des actifs nets prescrits par la loi i.e. un million deux cent cinquante mille Euros (EUR 1.250.000,-). L'Assemblée Générale délibère sans condition de présence et décide à la majorité simple des Actions représentées à l'assemblée.

La question de la dissolution de la Société doit en outre être soumise à l'Assemblée Générale lorsque les actifs nets sont devenus inférieurs au quart des actifs nets prescrits par la loi i.e. un million deux cent cinquante mille Euros (EUR 1.250.000,-), dans ce cas, l'Assemblée Générale délibère sans condition de présence et la dissolution peut être prononcée par les Actionnaires possédant un quart des Actions représentées à l'assemblée.

La convocation doit se faire de façon à ce que l'assemblée soit tenue dans le délai de trente Jours Ouvrables Bancaires à partir de la constatation que l'actif net de la Société est devenu inférieur aux deux tiers respectivement au quart, du minimum prescrit par la loi, lorsqu'il y a lieu.

2. Modification du prospectus de la Société, lequel sera dorénavant rédigé comme suit:

Dans la section 1 «Définitions»:

«Final Closing»: the date on which the Offering Period ends, i.e. 30 June 2005

Dans la section 2.2 «The Board of directors»

Member: Barry McGowan Chief Investment Officer
 GLL REAL ESTATE PARTNERS INC
 50 Tice Boulevard
 Woodcliff Lake
 New Jersey 07677
 United States of America

Dans la section 2.1 «The offer»

This is an offer to subscribe for Shares, issued without par value, in the ACCESSION FUND.

The Fund offers investors a means of capitalizing on the opportunities available in commercial real estate in the EU Accession Countries Hungary, Poland, the Czech Republic, the Slovak Republic, Slovenia, the Baltic States (Estonia, Latvia and Lithuania), Romania and Bulgaria. The Fund only offers Class I Shares aimed at institutional investors. The reference currency of the Fund is the Euro (EUR).

Shares will be offered at the Initial Price of EUR 1,000.- per Share. The Offering Period will end on the Final Closing, i.e. on or before 30 June 2005. A First Closing will take place on 30 June 2004 and there shall be one or more Subsequent Closings until the Final Closing. The Board may, in its discretion, postpone the First Closing up to a maximum of 6 months from the date of the First Closing and postpone the date of any Subsequent Closing up to the Final Closing. The Investors will be informed of the amended date of the relevant closing(s) and the date on which the corresponding part of their Commitment has to be paid.

Dans la section 8.1 «Term of the Fund»

The intended term of the Fund shall be seven years from the Final Closing and shall consist of: a Commitment Period of three years from the Final Closing, followed by a holding and divestment period of up to four years.

The Fund will therefore in principle expire on 30 June 2012. However, the term of the Fund may be extended twice upon proposal by the Board by one additional year on each occasion, provided however that the Commitment Period may be extended only once. Any extension request by the Board requires a Super-Majority approval of the Shareholders.

3. Divers:

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée générale des actionnaires de la Société:

Première résolution

Les actionnaires existants décident de modifier les statuts de la Société, lesquels seront dorénavant rédigés comme suit

Dans la section «Définitions»:

«Clôture Finale»: La date à laquelle la période d'offre prend fin, i.e. le 30 juin 2005

Art. 3. Durée. Sous réserve de l'Article 5, de l'Article 30 et de l'Article 31, la Société est constituée pour une durée limitée et se terminera le 30 juin 2012.

Cependant, la durée de la Société peut être prolongée à deux reprises, pour un an à chaque fois, sur proposition du Conseil, étant entendu cependant que la Période d'Engagement ne pourra être prolongée qu'une seule fois. Toute demande de prolongation du Conseil requiert l'approbation d'une Super-Majorité d'Actionnaires.

Art. 31. Dissolution de la Société. La Société peut en tout temps avant le huitième Assemblée Générale annuelle des Actionnaires être dissoute par décision anonyme de l'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum prévues à l'Article 33 ci-dessous.

La question de la dissolution de la Société doit être soumise par le Conseil à l'Assemblée Générale lors de la huitième réunion annuelle de l'Assemblée Générale. Cette décision devrait être prise par trois quarts des Actionnaires représentées à l'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum prévues à l'Article 33 ci-dessous.

La Société peut en tout temps après la huitième Assemblée Générale annuelle de la Société être dissoute par décision de l'Assemblée Générale prise par trois quarts des Actionnaires représentées à l'assemblée et statuant aux conditions de quorum prévues à l'Article 33 ci-dessous.

La question de la dissolution de la Société doit de même être soumise par le Conseil à l'Assemblée Générale lorsque les actifs nets sont devenus inférieurs aux deux tiers des actifs nets prescrits par la loi i.e. un million deux cent cinquante mille Euros (EUR 1.250.000,-). L'Assemblée Générale délibère sans condition de présence et décide à la majorité simple des Actions représentées à l'assemblée.

La question de la dissolution de la Société doit en outre être soumise à l'Assemblée Générale lorsque les actifs nets sont devenus inférieurs au quart des actifs nets prescrits par la loi i.e. un million deux cent cinquante mille Euros (EUR 1.250.000,-), dans ce cas, l'Assemblée Générale délibère sans condition de présence et la dissolution peut être prononcée par les Actionnaires possédant un quart des Actions représentées à l'assemblée.

La convocation doit se faire de façon à ce que l'assemblée soit tenue dans le délai de trente Jours Ouvrables Bancaires à partir de la constatation que l'actif net de la Société est devenu inférieur aux deux tiers respectivement au quart, du minimum prescrit par la loi, lorsqu'il y a lieu.

Deuxième résolution

Les actionnaires existants décident de modifier le prospectus de la Société, lequel sera dorénavant rédigé comme suit

Dans la section 1 «Definitions»:

«Final Closing»: the date on which the Offering Period ends, i.e. 30 June 2005

Dans la section 2.2 «The Board of directors»

Member: Barry McGowan Chief Investment Officer
 GLL REAL ESTATE PARTNERS INC
 50 Tice Boulevard
 Woodcliff Lake
 New Jersey 07677
 United States of America

Dans la section 2.1 «The offer»

This is an offer to subscribe for Shares, issued without par value, in the ACCESSION FUND.

The Fund offers investors a means of capitalizing on the opportunities available in commercial real estate in the EU Accession Countries Hungary, Poland, the Czech Republic, the Slovak Republic, Slovenia, the Baltic States (Estonia, Latvia and Lithuania), Romania and Bulgaria. The Fund only offers Class I Shares aimed at institutional investors. The reference currency of the Fund is the Euro (EUR).

Shares will be offered at the Initial Price of EUR 1,000.- per Share. The Offering Period will end on the Final Closing, i.e. on or before 30 June 2005. A First Closing will take place on 30 June 2004 and there shall be one or more Subsequent Closings until the Final Closing. The Board may, in its discretion, postpone the First Closing up to a maximum of 6 months from the date of the First Closing and postpone the date of any Subsequent Closing up to the Final Closing. The Investors will be informed of the amended date of the relevant closing(s) and the date on which the corresponding part of their Commitment has to be paid.

Dans la section 8.1 «Term of the Fund»

The intended term of the Fund shall be seven years from the Final Closing and shall consist of a Commitment Period of three years from the Final Closing, followed by a holding and divestment period of up to four years.

The Fund will therefore in principle expire on 30 June 2012. However, the term of the Fund may be extended twice upon proposal by the Board by one additional year on each occasion, provided however that the Commitment Period may be extended only once. Any extension request by the Board requires a Super Majority approval of the Shareholders.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ mille trois cents Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture, faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. Lambertyn, C. Migeot, R. Delcourt, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, vol. 146S, fol. 59, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2005.

J. Elvinger.

(006765.3/211/324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

SPL ACQUISITION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 103.974.

—
STATUTES

In the year two thousand and four, on the twentieth of October.

Before Us Maître Alphonse Lentz, notary, residing in Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

OCCM/GFI POWER OPPORTUNITIES FUND, L.P., a Delaware limited partnership, with its registered office in 11611, San Vicente Boulevard, Suite 710, Los Angeles, California 90049 (USA), registered at the Delaware Secretary of Sale under the number 3126362,

here represented by Mr. Jacques Schroeder, avocat à la Cour, residing in L-2314 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on October 19th, 2004.

The aforesaid proxy, being initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Name - Corporate objectives - Registered office - Duration

Art. 1. Form, Corporate name.

1.1 There is hereby established a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 4, 5, 7 and 12 the exceptional rules applying to single shareholder companies.

1.2 The Company will exist under the corporate name of SPL ACQUISITION, S.à r.l.

Art. 2. Corporate objectives.

2.1 The purpose of the Company shall be to acquire, hold, manage and dispose of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities, rights and assets through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them.

2.2 The Company may also enter into the following transactions:

* to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility;

* to advance, lend or deposit money or give credit to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies» and each as a «Connected Company»).

For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same «group» as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise;

* to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for

the performance of any contracts or obligations of the Company, or any of the Connected Companies and to render any assistance to the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law;

it being understood that the Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

2.3 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its object in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

Art. 3. Registered office.

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City.

3.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the shareholder(s) deliberating in the manner provided for by Article 12 regarding the amendments to the Articles.

3.3 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager, or in case of plurality of managers, by the board of managers.

3.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the manager, or in case of plurality of managers, by the board of managers.

3.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder.

Capital - Shares

Art. 5. Corporate capital.

5.1 The share capital is fixed at USD 16,000.- (sixteen thousand United States Dollar) represented by 16 (sixteen) shares of USD 1,000.- (one thousand United States Dollar) each.

5.2 The capital may be changed at any time by a decision of the shareholder(s) in accordance with article 12 of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share entitles its holder to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

7.2 In the case of plurality of shareholders, the shares held by the existing shareholders are freely transferable between such existing shareholders.

7.3 The shares cannot be transferred to non-shareholders unless the shareholders representing at least three-quarter of the corporate capital have agreed thereto in a general meeting.

Management and shareholders

Art. 8. Board of managers.

8.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholder(s). If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers («conseil de gérance»).

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

9.2 All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

9.3 In case of a single manager, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its single manager.

9.4 In case of plurality of managers, the Company will be validly committed towards third parties by joint signatures of two managers.

9.5 The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 10. Meetings and decisions of the board of managers.

10.1 The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

10.2 The board of managers may elect a secretary from among its members.

10.3 The meetings of the board of managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers.

10.4 The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented. The minutes of the meeting will be signed by all the managers present at the meeting.

10.5 The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the board of managers shall be adopted by a simple majority.

10.6 A manager may be represented by another member of the board of managers at a meeting of the board of managers.

10.7 One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

10.8 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 11. Liability of the managers.

11.1 The members of the board of managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

Shareholders decisions

Art. 12. Shareholders meetings and decisions.

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

12.2 In case of plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns.

12.3 Each share entitles to one vote.

12.4 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital. However, resolutions to amend the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law. The nationality of the Company may be changed and the commitments of the shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders.

12.5 The holding of general meetings shall not be compulsory where the number of shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

12.6 In the event the Company has more than twenty-five shareholders, an annual general meeting of shareholders will be held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the third Tuesday of June at 4 p.m. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following bank business day in Luxembourg at the same time.

12.7 General meetings of shareholders may be convened by the board of managers or if requested by shareholders representing 50% or more of the Company's issued share capital.

12.8 Such convened general meetings of shareholders may be held at such places in the Grand Duchy of Luxembourg and times as may be specified in the respective notices of meeting.

12.9 If all shareholders are present or represented and waive the convening requirements, the general meeting of shareholders may take place without prior notice of meeting.

12.10 Shareholders may be represented at a shareholders meeting by another person, who need not be a shareholder.

Financial year - Balance sheet

Art. 13. Financial year.

13.1 The Company's financial year starts each year on 1st January and ends on 31st December of the same year.

Art. 14. Adoption of financial statements.

14.1 At the end of each financial year, the board of managers draws up the annual accounts of the Company according to the applicable legal requirements.

14.2 Each shareholder (or its appointed agent) may obtain communication of the annual accounts at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution rights.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

15.2 The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Winding-up - Liquidation

Art. 16. Winding-up, Liquidation.

16.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of the shareholders.

16.2 A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

16.3 At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Applicable Law

Art. 17. Applicable Law.

17.1 Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2004.

Subscription - Payment

All the sixteen (16) shares representing the entire share capital have been entirely subscribed by OCM/GFI POWER OPPORTUNITIES FUND, L.P, prenamed, and fully paid up in cash, therefore the amount of sixteen thousand United States Dollars (USD 16,000.-) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs - Evaluation

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about 1,800.- euros.

For the purpose of the tax authorities and of the registration, the subscribed capital is valued at 12,830.- euros.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the shareholders meeting, passed the following resolutions:

1) The number of manager of the Company is fixed at 1 (one).

2) The following person is appointed as manager of the Company for an undetermined duration:

Andrew G. Osler, investment manager, GFI ENERGY VENTURES, LLC; born in Argentina on April 16th, 1962, residing in 11611, San Vicente Boulevard, Suite 710; Los Angeles, California 90049 (USA).

3) The Company shall have its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt octobre.

Par-devant Nous Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

OCM/GFI POWER OPPORTUNITIES FUND, L.P., une société formée sous le droit de l'Etat du Delaware sous la forme d'un «limited partnership», ayant son siège social à 11611, San Vicente Boulevard, Suite 710, Los Angeles, Californie, 90049 (Etats-Unis d'Amérique), inscrite au Delaware Secretary of Sale sous le numéro 3126362,

Ici représentée par Monsieur Jacques Schroeder, Avocat à la Cour, demeurant à L-2314 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé donnée en date du 19 novembre 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être soumise aux formalités d'enregistrement avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Forme et dénomination sociale.

1.1 Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 4, 5, 7 et 12, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

1.2 La Société a comme dénomination SPL ACQUISITION, S.à r.l.

Art. 2. Objet social.

2.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou

d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

2.2 La Société pourra également, être engagée dans les opérations suivantes:

* conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit;

* avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, même non substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après les «Sociétés Apparentées») et chacune une «Société Apparentée»);

Pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme détenteur ultime, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

* accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées et d'apporter toute assistance aux Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

il est entendu que la Société n'effectuera aucune opération qui pourrait l'amener à être engagées dans des activités pouvant être considérées comme une activité bancaire.

2.3 La Société peut réaliser toutes opérations juridiques, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

3.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme il est prévu à l'Article 12 relatif à la modification des Statuts.

3.3 Le siège social peut être déplacé à l'intérieur de la commune par décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

3.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure n'a pas d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

3.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 4. Durée de la Société.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique.

Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à USD 16.000,- (seize mille Dollars des Etats-Unis) représenté par 16 (seize) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille Dollars des Etats-Unis) chacune.

5.2 Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique/des associés en conformité avec l'article 12 des présents Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, puisqu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Cession de parts sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 En cas de pluralité d'associés, les parts sociales détenues par les associés existants sont librement cessibles entre les associés existants.

7.3 Les parts sociales ne peuvent être transférées à des non associés sans l'accord, donné en assemblée générale, des associés représentant au moins trois-quarts du capital social.

Gérance

Art. 8. Conseil de gérance.

8.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution des associé(s). Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance.

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution de l'associé unique.

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance ont tous pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

9.3 S'il n'y a qu'un seul gérant, la Société sera valablement engagée à l'égard des tiers par la seule signature du gérant unique.

9.4 En cas de pluralité de gérants, la Société sera valablement engagée envers les tiers par les signatures conjointes de deux gérants.

9.5 Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, aura le pouvoir de donner des procurations spéciales pour des affaires déterminées à un ou plusieurs agents ad hoc. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités de l'agent en question et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et autres conditions de la représentation.

Art. 10. Réunions et décisions du conseil de gérance.

10.1 Le conseil de gérance pourra élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, sa place sera remplacée par une élection parmi les gérants présents lors de la réunion.

10.2 Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

10.3 Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par le président, le secrétaire ou par deux gérants.

10.4 Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants sont présents ou représentés. Le procès-verbal sera signé par tous les gérants présents à la réunion.

10.5 Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Les décisions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité simple.

10.6 Un gérant peut être représenté par un autre gérant à une réunion du conseil de gérance.

10.7 Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

10.8 Une décision écrite signée par tous les gérants sera aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

11.1 Les membres du conseil de gérance ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Décisions des associés

Art. 12. Décisions des associés - Assemblées générales.

12.1 L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

12.2 En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives en rapport avec le nombre de parts détenues par lui.

12.3 Chaque part sociale donne droit à un vote.

12.4 Les décisions collectives sont valablement prises si elles sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions de modifier les présents statuts ne seront valablement prises que si elles sont adoptées par les associés détenant au moins trois-quarts du capital social, sans préjudice des dispositions de la Loi. La nationalité de la Société peut être modifiée et les engagements des associés être augmentés seulement avec l'accord unanime de tous les associés.

12.5 La tenue d'assemblée générale ne sera pas obligatoire si la Société compte moins de vingt-cinq associés. Dans ce cas, chaque associé recevra le texte exact des résolutions ou décisions à adopter et exprimera son vote par écrit.

12.6 Dans le cas où la Société compte plus de vingt-cinq associés, il sera tenu une assemblée générale annuelle des actionnaires chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le troisième mardi du mois de juin, à 16 heures. Si ce jour correspond à un congé légal ou bancaire, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant dans la Ville de Luxembourg à la même heure.

12.7 Des assemblées générales peuvent être convoquées par le conseil de gérance, ou à la demande d'associés représentant plus de 50% du capital social.

12.8 De telles assemblées générales des associés peuvent être tenues à aux lieux au Grand-Duché de Luxembourg et dates indiqués dans les convocations.

12.9 Si tous les associés sont présents ou représentés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée générale des associés peut avoir lieu sans convocation préalable.

12.10 Les associés peuvent être représentés aux assemblées générales par d'autres personnes qui ne doivent pas nécessairement être des associés.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 13. Exercice social.

13.1 L'exercice social commence chaque année le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 14. Résultats sociaux.

14.1 Chaque année, à la fin de l'exercice social, le conseil de gérance prépare les comptes annuels de la Société en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

14.2 Tout associé (ou son mandataire) peut prendre connaissance desdits comptes au siège social.

Art. 15. Répartition des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution, Liquidation.

16.1 La Société peut être dissoute par décision des associé(s).

16.2 Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

16.3 Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Loi applicable

Art. 17. Loi applicable.

17.1 Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une stipulation spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

Les 16 (seize) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont été entièrement souscrites par OCM/GFI POWER OPPORTUNITIES FUND, L.P, prénommée, et intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de USD 16.000,- (seize mille Dollars des Etats-Unis) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais - Evaluation

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 1.800,- euros.

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à la somme de 12.830,- euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Le nombre de gérants est fixé à 1 (un).

2) Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Andrew G. Osler, investment manager, GFI ENERGY VENTURES, LLC; né en Argentine le 16 avril 1962, demeurant au 11611, San Vicente Boulevard, Suite 710; Los Angeles, California 90049.

3) Le siège social de la Société est établi à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Schroeder, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 21 octobre 2004, vol. 468, fol. 37, case 1. – Reçu 128 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Memorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 28 octobre 2004.

A. Lentz.

(092381.3/221/409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

BAGUE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 103.977.

—
STATUTES

In the year two thousand and four, on the ninth day of November.
Before Us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1) WAVERTON GROUP LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, established and having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola (British Virgin Islands), here represented by:

Mr. Eggert J. Hilmarsson, bank employee, with professional address in 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg,

acting in his capacity as director of said company, with individual signing power.

2) STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, established and having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola (British Virgin Islands), here represented by:

Mr. Eggert J. Hilmarsson, prenamed,

acting in his capacity as director of said company, with individual signing power.

3) BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, established and having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola (British Virgin Islands), here represented by:

Mr. Eggert J. Hilmarsson, prenamed,

acting in his capacity as director of said company, with individual signing power.

Such appearing person, acting in his here above stated capacities, has requested the undersigned notary, to draw up the following Articles of Incorporation of a joint stock company («société anonyme») which the prenamed parties intend to organize among themselves.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. There is herewith formed a Luxembourg joint stock company («société anonyme») under the name BAGUE S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The main purpose for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participations.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Furthermore the company shall have all powers necessary to the accomplishment or the development of its object, within the limits of all activities permitted to a «Société de Participations Financières».

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at five million Icelandic krona (5,000,000.- ISK) divided into five thousand (5,000) shares with a par value of thousand Icelandic krona (1,000.- ISK) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

For the period foreseen here below, the authorised capital is fixed at one billion Icelandic krona (1,000,000,000.- ISK) to be divided into one million (1,000,000) shares with a par value of thousand Icelandic krona (1,000.- ISK) each.

The authorised and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorised, during a period of five years ending on 9 November 2009, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorised capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds in shares as mentioned below.

The board of directors is especially authorised to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorised director or officer of the company, or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorised to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency or currencies. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorised capital, within the limits of the authorised capital as specified here above and specially under the provisions of art. 32-4 of the company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that a director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the members present or represented. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorization of the general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of two (2) directors or by the individual signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers.

In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the third Friday in the month of May of each year at 5.00. p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty percent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on first day of January and ends on thirty-first day of December the same year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five percent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten percent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31, 2004.

The first annual general meeting shall be held in 2005.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

Subscription and payment

The five thousand (5,000) shares have been subscribed to as follows:

1) WAVERTON GROUP LIMITED, prenamed, three thousand shares	3,000
2) STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, prenamed, thousand shares	1,000
3) BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, prenamed, thousand shares.	1,000
Total: five thousand shares.	<u>5,000</u>

All these subscribed shares have been entirely paid up by payment in cash.

Proof of such payment in the amount of five million Icelandic krona (5,000,000.- ISK) has been given to the under-signed notary who expressly states this.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at two thousand two hundred euros.

Valuation

For registration purposes, the subscribed share capital of five million Icelandic krona (5,000,000.- ISK) is valued at fifty-seven thousand two hundred fifty-nine euros forty-five cents (57,259.45 EUR).

Extraordinary general meeting

The above-named parties, acting in the hereabove stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three (3).

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the accounts as of 2009:

1) WAVERTON GROUP LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, established and having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola (British Virgin Islands);

2) STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, established and having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola (British Virgin Islands);

3) BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, established and having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola (British Virgin Islands).

Second resolution

The number of statutory auditors is fixed at one (1).

The following has been appointed as statutory auditor, his mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the accounts as of 2009:

the company LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», with registered office at 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg (R. C. Luxembourg, section B number 43.298).

Third resolution

The company's registered office is located at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Fourth resolution

Pursuant to the provisions of the Articles of Incorporation and of the company law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, the meeting of shareholders hereby authorises the board of directors to delegate the daily management of the company and the representation of the company within such daily management to one or more members of the board of directors.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, said person appearing signed together with Us the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le neuf novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- WAVERTON GROUP LIMITED, une société régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques),

ici représentée par:

Monsieur Eggert J. Hilmarsson, employé de banque, avec adresse professionnelle au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg,

agissant en sa qualité de «director» de la prédite société, avec pouvoir de signature individuelle.

2.- STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, une société régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques),

ici représentée par:

Monsieur Eggert J. Hilmarsson, prénommé,

agissant en sa qualité de «director» de la prédite société, avec pouvoir de signature individuelle.

3.- BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, une société régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques),

ici représentée par:

Monsieur Eggert J. Hilmarsson, prénommé,

agissant en sa qualité de «director» de la prédite société, avec pouvoir de signature individuelle.

Laquelle personne comparante, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société anonyme luxembourgeoise, dénommée BAGUE S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet principal toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à cinq millions de couronnes islandaises (5.000.000,- ISK) divisé en cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de mille couronnes islandaises (1.000,- ISK) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sous réserve des restrictions prévues par la loi. La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, d'un milliard de couronnes islandaises (1.000.000.000,- ISK) qui sera représenté par un million (1.000.000) d'actions d'une valeur nominale de mille couronnes islandaises (1.000,- ISK) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, prenant fin le 09 novembre 2009, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième vendredi du mois de mai de chaque année à 17.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2004.

2.- La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire suivant immédiatement la constitution de la société.

Souscription et paiement

Les cinq mille (5.000) actions ont été souscrites comme suit:

1) WAVERTON GROUP LIMITED, prénommée, trois mille actions	3.000
2) STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, prénommée, mille actions	1.000
3) BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, prénommée, mille actions.	1.000
Total: cinq mille actions	5.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire.

La preuve de ce paiement de cinq millions de couronnes islandaises (5.000.000,- ISK) a été rapportée au notaire instrumentant qui la constate expressément.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

2852

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à deux mille deux cents euros.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social souscrit au montant de cinq millions de couronnes islandaises (5.000.000,- ISK) est évalué à cinquante-sept mille deux cent cinquante-neuf euros quarante-cinq cents (57.259,45 EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3).

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009:

- 1.- WAVERTON GROUP LIMITED, une société régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques);
- 2.- STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, une société régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques);
- 3.- BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, une société régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques).

Deuxième résolution

Le nombre de commissaires aux comptes est fixé à un (1).

Est appelée aux fonctions de commissaire, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009:

la société LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social au 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg (R. C. Luxembourg, section B numéro 43.298).

Troisième résolution

Le siège social de la société est établi au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Quatrième résolution

Conformément aux présents statuts et à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même personne comparante et en cas de divergence entre les texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. J. Hilmarsson, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 novembre 2004, vol. 889, fol. 37, case 7. – Reçu 572,59 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 novembre 2004.

J.-J. Wagner.

(092375.3/239/411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

ICO CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 91.851.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(092497.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

MACQUARIE GLOBAL INFRASTRUCTURE FUNDS 2 S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 103.975.

—
STATUTES

In the year two thousand and four, on the twenty-eighth of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

1 - MACQUARIE SPECIALISED ASSET MANAGEMENT LIMITED, an Australian public company, limited by shares, having its registered office at 1, Martin Place, Sydney, New South Wales 2000, Australia, registered with number ABN 71 087 382 965 at Sydney NSW Register, as responsible entity of MACQUARIE GLOBAL INFRASTRUCTURE FUND IIA; and

2 - MACQUARIE SPECIALISED ASSET MANAGEMENT 2 LIMITED, an Australian public company, limited by shares, having its registered office at 1, Martin Place, Sydney, New South Wales 2000, Australia, registered with number ABN 50 075 295 608 at Sydney NSW Register, as responsible entity of MACQUARIE GLOBAL INFRASTRUCTURE FUND IIB;

together hereinafter referred as to the «Shareholders»

Represented by Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny (Belgium), by virtue of proxies given under private seal, which, initialled *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereinabove stated capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a «société anonyme» which they declared to organize among themselves.

Chapter I.- Name, Registered office, Object, Duration

1. Form, Name.

1.1 A Luxembourg company (stock company, «société anonyme») is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles (the «Articles»).

1.2 The Company exists under the name of MACQUARIE GLOBAL INFRASTRUCTURE FUNDS 2 S.A.

2. Registered office.

2.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg. The Board of Directors (as defined hereafter) is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.2 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests in any form whatsoever, directly or through direct or indirect participations, in any other Luxembourg or foreign, commercial, industrial or financial entities, by way of, among others, the subscription or acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.2.1 borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

3.2.2 advance, lend or deposit money or give credit to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies» and each as a «Connected Company»).

For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same «group» as the Company if such other company directly or indirectly owns, is own by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.2.3 enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, and to render any assistance to the Connected Companies, within the limits of the laws of Luxembourg;

3.2.4 enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty; and

3.2.5 enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other services contracts, selling agreements, connected directly or indirectly to the areas described above;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.3 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above, however without taking advantage of specific tax regime organised by the law of July 31, 1929 on holding companies.

4. Duration.

The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital

5. Capital.

The subscribed capital is set at thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-), divided into five hundred (24,800) shares (the «Ordinary Shares»), with a par value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each, fully paid up (by 100%).

6. Authorised capital.

6.1 The Company has an un-issued but authorized share capital fixed at one hundred million euros (EUR 100,000,000), represented by four million (80,000,000) shares of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each, redeemable or not.

6.2 The Board of Directors is authorised, during a period ending five (5) years following the date of the incorporation of the Company, to issue convertible debt instruments and/or to increase the share capital within the limits of the authorized share capital in one or several times, following the conversion of the debt instruments or not, by issuing shares of class A redeemable or not (the «Class A Shares»), shares of class B redeemable or not (the «Class B Shares»), shares of class C redeemable or not (the «Class C Shares») or any other class of shares redeemable or not as the Board of Directors may determined (the «Other Class»). The Class A Shares, together with the Class B Shares if any, the Class C Shares if any, and any Other Class are referred to as the «Specific Classes» and each a «Specific Class».

6.3 Each Specific Class will give right to the profit or loss generated by the asset especially acquired out of the proceeds of the issuance of such Specific Class (each, an «Allocated Asset») as determined by the Board of Directors at the time of the issuance of such Specific Class.

6.4 The Board of Directors may also determine:

- (a) the time and the number of the shares of a Specific Class to be subscribed and issued;
- (b) whether the shares of a Specific Class have to be offered on a pre-emptive basis to the existing shareholders in proportion of the capital represented by their Shares (as defined hereafter) or not;
- (c) whether a share premium will be paid on the shares of a Specific Class to be subscribed and issued and the amount of such share premium if any; and
- (d) whether the shares of a Specific Class will be paid-in by a contribution in cash or in kind.

6.5 The Board of Directors may delegate to any authorised director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares of a Specific Class representing part or all of such increased amounts of capital.

6.6 Upon cash increase of the share capital of the Company by the Board of Directors within the limits of the authorised share capital, the amount of the authorised capital specified in article 6.1 of the Articles shall be deemed to be decreased by an amount corresponding to such capital increase. Therefore the amounts specified in articles 5 and 6 of the Articles will be amended accordingly pursuant to the notarial deed enacting the increase of share capital under article 6 of the Articles.

6.7 Each of the Ordinary Shares and, if any, the shares of the Specific Class, is (are) referred to as a «Share» or together as the «Shares».

7. Shares.

7.1 The Shares are in registered form.

7.2 Each Share entitles to voting rights in direct proportion to the number of Shares in existence.

7.3 Each Ordinary Share will confer upon the holder the right to the profit or loss resulting from the activities of the Company other than those generated by the Allocated Assets.

7.4 Each Specific Class will confer upon the holder the right to the profit or loss obtained from the Allocated Asset determined by the Board of Directors in compliance with article 6.3 of the Articles.

8. Redemption of Shares.

8.1 The redeemable shares of a Specific Class may be redeemed to the extent permitted and in accordance with the provisions of the law of August 10, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto (the «Law»), each time the Allocated Asset they are attached to is liquidated or otherwise disposed of, for a price corresponding to the fair net asset value as determined in good faith by the Board of Directors.

8.2 The redemption price of the redeemable shares of a Specific Class shall nevertheless in no case exceed the amount received by the Company for the liquidation or disposal of the considered Allocated Asset.

9. Payment of Shares.

Payments on Shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions, which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on Shares will be charged equally on all outstanding shares, which are not fully paid up.

Chapter III.- Directors, Board of Directors, Statutory Auditors

10. Board of Directors.

10.1 The Company is managed by a board of directors, consisting of at least three members, who need not be shareholders (the «Board of Directors»). A legal entity may be a member of the Board of Directors.

10.2 The Directors are appointed by the annual general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for 6 years from the date of his election.

10.3 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors appointed by the general meeting of shareholders because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

11. Meetings of the Board of Directors.

11.1 The Board of Directors may elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

11.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

11.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

11.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

11.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed and each participating Director able to hear and to be heard by all other participating Directors whether or not using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

11.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

11.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

11.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

12. General powers of the Board of Directors.

The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by Law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

13. Delegation of powers.

13.1 The Board of Directors may delegate the day-to-day management of the Company's business, in its widest sense, to any Director or to third persons, who need not be shareholder of the Company.

13.2 Delegation of the day-to-day management to a Director is subject to prior authorisation by the general meeting of shareholders.

13.3 The first managing Director may be appointed by the first general meeting of shareholders.

13.4 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

14. Representation of the Company.

In all circumstances, the Company shall be bound by the joint signature of any two Directors or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two Directors of the Company.

15. Statutory Auditor.

15.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors, which may be shareholders or not.

15.2 The general meeting of shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

15.3 The statutory auditors are re-eligible.

Chapter IV.- General meeting of Shareholders

16. Powers of the general meeting of Shareholders.

16.1 The general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

16.2 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder in compliance with the Law. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

16.3 Unless otherwise provided by Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

16.4 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the shareholders present or represented.

16.5 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

16.6 When the resolution is likely to affect the rights of one class of Shares, the holders of the relevant class of Shares shall vote in separate class meetings.

17. Place and date of the annual general meeting of Shareholders.

The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the second Tuesday of November, at 2.00 p.m., and for the first time in 2005.

18. Other general meetings.

Any Director or the statutory auditors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

19. Votes.

Each Share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing or by telegram, telex or telefax.

Chapter V.- Business year, Distribution of profits

20. Business year.

20.1 The business year of the Company begins on the first day of July and ends on the last day of June of each year, except for the first business year, which commences on the date of incorporation of the Company and ends on the 30 June 2005.

20.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

21. Distribution of profits.

21.1 From the annual net profits of the Company, five percent (5%) shall be compulsorily allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten percent (10%) of the subscribed capital of the company as stated in article 5 of the Articles hereof or as increased or reduced from time to time.

21.2 The general meeting of Shareholders, upon recommendation of the Board of Directors, shall allocate the remaining of the annual profit or loss.

21.3 Except for interim dividends, any distribution shall always be done by virtue of a resolution of the general meeting of the Shareholders.

21.4 In any case, dividends can only be distributed and Shares redeemed to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the Law.

21.5 Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by Law and by the Article, upon decision of the Board of Directors.

Chapter VI.- Dissolution, Liquidation

22. Dissolution, Liquidation.

22.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

22.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

22.3 Any liquidation profit shall be distributed as provided for in article 21 of the Articles.

Chapter VII.- Applicable Law

23. Applicable Law.

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Subscription and payment

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the twenty-four thousand eight hundred (24,800) Ordinary Shares as follows:

1. MACQUARIE SPECIALISED ASSET MANAGEMENT LIMITED	12,400 Shares
2. MACQUARIE SPECIALISED ASSET MANAGEMENT 2 LIMITED.....	12,400 Shares
Total: twenty-four thousand eight hundred (24,800) Ordinary Shares	<u>24,800 Shares</u>

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the law of August 10, 1915 on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about two thousand five hundred euros.

First extraordinary general meeting of Shareholders

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);
2. The following have been elected as Directors for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2009:
 - a) Mr. Gregory Osborne, born on 22 June 1959, at Sidney (Australia), residing at 63, Middle Harbour Road, Lindfield, NSW, Australia, 2070;
 - b) Mr. Simon Cheung, born on 2 August 1972, at Hong Kong (Hong Kong), with his professional address at Level 30, Citypoint, 1, Ropemaker Street, London EC2Y 9HD (United Kingdom); and
 - c) Mr. Bruno Bagnouls, born on 9 May 1971, at Nancy (Meurthe-et-Moselle (France)), residing at 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg);
3. The following has been appointed as statutory auditor for the same period: PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
4. The extraordinary general meeting of Shareholders authorizes the Board of Directors to delegate the daily management of the business of the Company to one or more of its Directors.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1 - MACQUARIE SPECIALISED ASSET MANAGEMENT LIMITED, une société publique par actions à responsabilité limitée australienne, ayant son siège social au 1, Martin Place, Sydney, New South Wales 2000, Australie, inscrite sous le numéro ABN 71 087 382 965 au Registre de Sydney NSW, comme entité responsable de MACQUARIE GLOBAL INFRASTRUCTURE FUND IIA; et

2 - MACQUARIE SPECIALISED ASSET MANAGEMENT 2 LIMITED, une société publique par actions à responsabilité limitée australienne, ayant son siège social au 1, Martin Place, Sydney, New South Wales 2000, Australie, inscrite sous le numéro ABN 50 075 295 608 au Registre de Sydney NSW, comme entité responsable de MACQUARIE GLOBAL INFRASTRUCTURE FUND IIB;

Ensemble, ci-après repris comme les «Actionnaires»;

Ici représentée par Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme (la «Société») qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

1.1 Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination MACQUARIE GLOBAL INFRASTRUCTURE FUNDS 2 S.A.

2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg. Le Conseil d'Administration (défini ci-après) est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anorma-

les, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le Conseil d'Administration.

3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est d'acquérir et de détenir tous intérêts, sous quelque forme que ce soit, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans toutes autres entités luxembourgeoises ou étrangères, commerciales, industrielles ou financières, notamment par voie de souscription ou d'acquisition de toute valeur mobilière ou de droits au travers de participation, d'apport, de prise ferme ou d'option, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dette, sous quelque forme que ce soit, ainsi que d'administrer, de développer et de gérer ces intérêts.

3.2 La Société pourra notamment conclure les transactions suivantes:

3.2.1 emprunter sous toute forme ou obtenir toutes formes de crédit et lever des fonds, notamment, par l'émission d'obligations, de titres de dettes (notes), de billets à ordre (promissory notes), certificats (certificates) et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.2.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou accorder des crédits à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit nécessairement substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées», chacune une «Société Apparentée»).

Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, d'une manière directe ou indirecte, détient, est détenue par, contrôle, est contrôlé par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un associé ou un actionnaire de, la Société, que ce soit comme bénéficiaire ou trustee, gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considéré comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou par tout autre moyen.

3.2.3 accorder toutes garanties, mettre en gage ou fournir toutes autres formes de sûretés, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge (charge) sur tout ou partie des actifs (présents ou futurs) de l'entreprise, ou par l'une ou l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de toute Société Apparentée, ou de tout administrateur, gérant ou autre mandataire de la Société ou de toute Société Apparentée, et apporter toute assistance aux Sociétés Apparentées, dans les limites de la loi luxembourgeoise;

3.2.4 entrer dans toute forme de contrats de dérivés de crédit tels que, mais sans que cela ne soit limitatif, des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre-partie ou bénéficiera d'une protection de cette dernière; et

3.2.5 conclure tous contrats, et notamment, des contrats d'association, des contrats de souscription, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs décrits ci-dessus;

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.3 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et, en général, toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs décrits ci-dessus, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières.

4. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital

5. Capital social.

Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions (les «Actions Ordinaires»), avec une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune, entièrement libérée (à raison de 100%).

6. Capital autorisé.

6.1 La Société dispose d'un capital autorisé d'un montant de cent millions d'euros (100.000.000,- EUR), représenté par quatre-vingt millions (80.000.000) d'actions, avec une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune, rachetables ou non.

6.2 Le Conseil d'Administration est autorisé, durant une période de cinq (5) ans suivant la date de constitution de la Société, d'émettre des instruments de dette convertibles et d'augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé, à sa discrétion, en une ou plusieurs fois, suivant la conversion des instruments de dettes ou non, par l'émission d'actions de classe A, rachetables ou non (les «Actions de Classe A»), par l'émission d'actions de classe B, rachetables ou non (les «Actions de Classe B»), par l'émission d'actions de classe C, rachetables ou non (les «Actions de Classe C»), ou toute autre classe d'actions, rachetable ou non tel que le Conseil d'Administration peut le déterminer (les «Autres Classes»). Les Actions de Classe A, ensemble avec les Actions de Classe B, s'il y en a, et les Actions de Classe C, s'il y en a, et toute Autre Classe sont reprises ci-après comme les «Classes Spécifiques» et, chacune, comme une «Classe Spécifique»).

6.3 Chaque Classe Spécifique donnera droit au profit ou perte, généré par l'actif spécialement acquis au moyen du produit de l'émission de cette Classe Spécifique (chacun, un «Actif Alloué»), tel que déterminé par le Conseil d'Administration lors de l'émission de cette Classe Spécifique.

6.4 Le Conseil d'Administration pourra déterminer:

- a) le moment et le nombre d'actions d'une Classe Spécifique à souscrire et à émettre;
- b) si les actions d'une Classe Spécifique doivent être offertes ou non aux actionnaires existants dans le respect de leur droit de souscription préférentiel, établi selon la portion du capital représentée par leur actions;
- c) si une prime d'émission doit être payée sur les actions d'une Classe Spécifique à souscrire et à émettre et son montant, le cas échéant; et
- d) si les actions d'une Classe Spécifique doivent être libérées en numéraire ou en nature.

6.5 Le Conseil d'Administration peut déléguer tout administrateur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions d'une Classe Spécifique représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

6.6 Lors de chaque augmentation du capital social de la Société effectuée par le Conseil d'Administration dans les limites du capital autorisé, le montant du capital autorisé précisé à l'article 6.1 des Statuts sera considéré comme diminué du montant correspondant à cette augmentation. En conséquence, les montants précisés aux articles 5 et 6 des Statuts seront ainsi modifiés en vertu d'un acte notarié constatant l'augmentation de capital en vertu de l'article 6 des Statuts de la Société.

6.7 Chaque Action Ordinaire et, le cas échéant, chaque action d'une Classe Spécifique, est reprise ci-après comme une «Action»; ensemble les «Actions».

7. Actions.

7.1 Les Actions sont nominatives.

7.2 Chaque Action confère des droits de vote directement proportionnels au nombre d'Actions existantes.

7.3 Chaque Action Ordinaire ouvrira à son détenteur le droit de participer aux pertes et profits résultant des activités de la Société autres que les pertes et profits provenant des Actifs Alloués.

7.4 Chaque Classe Spécifique ouvrira à son détenteur le droit de participer aux pertes et profits résultant de l'Actif Alloué, tel que déterminé par le Conseil d'Administration conformément à l'article 6.3 des Statuts.

8. Rachats des actions.

8.1 Les actions rachetables d'une Classe Spécifique pourront être rachetées dans les limites et conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et de ses modifications ultérieures (la «Loi»), chaque fois que l'Actif Alloué auquel elles seront attachées, est liquidé ou fait l'objet d'un acte de disposition, pour un prix correspondant à la valeur nette de marché, telle que déterminée de bonne foi par le Conseil d'Administration.

8.2 Le prix d'achat des actions rachetables d'une Classe Spécifique n'excéderont toutefois en aucun cas le montant reçu par la Société pour la liquidation ou la disposition de l'Actif Alloué.

9. Versements.

Les versements à effectuer sur les Actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des Actions qui ne sont pas entièrement libérées.

Titre III.- Administrateurs, Conseil d'Administration, Commissaires

10. Conseil d'Administration.

10.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non (le «Conseil d'Administration»). Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration.

10.2 Les Administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

10.3 En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

11. Réunions du Conseil d'Administration.

11.1 Le Conseil d'Administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

11.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

11.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite en original ou en copie. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

11.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

11.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée et chaque participant en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Administrateurs participants utilisant ou non ce type de technologie seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

11.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.

11.7 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, fac-similé, ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

11.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

12. Pouvoirs généraux du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

13. Délégation de pouvoirs.

13.1 Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la Société, entendue dans son sens le plus large, à tout Administrateur ou à des tiers qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la Société.

13.2 La délégation à un Administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

13.3 Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

13.4 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments

14. Représentation de la Société.

En toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la seule signature de toute autre personne à laquelle le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs de la Société.

15. Commissaires aux Comptes.

15.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires.

15.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans

15.3 Ils sont rééligibles.

Titre IV.- Assemblée générale des actionnaires

16. Pouvoirs de l'assemblée générale des Actionnaires.

16.1 L'assemblée générale représente tous les Actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

16.2 Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque Actionnaire nominatif conformément à la Loi. Lorsque tous les Actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

16.3 Sauf dans les cas déterminés par la Loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée annuelle ou ordinaire des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des Actions présentes ou représentées, quelles que soient la portion du capital représentée.

16.4 Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des Actionnaires peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des Actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des Actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

16.5 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

16.6 Lorsqu'il est vraisemblable que la résolution affecte les droits liés à une classe d'Actions, les détenteurs d'Actions de cette classe voteront par classe dans des assemblées séparées.

17. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires.

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année dans la commune de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le deuxième mardi du mois de novembre à 14.00 heures, et pour la première fois en 2005.

18. Convocation des assemblées générales des Actionnaires.

Tout Administrateur ou les commissaires peuvent convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant le cinquième du capital social.

19. Votes.

Chaque Action donne droit à une voix. Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, par une autre personne désignée par écrit ou par télégramme, télex ou fax.

Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices

20. Année sociale.

20.1 L'année sociale commence le premier juillet et finit le dernier jour de juin de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 30 juin 2005.

20.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

21. Répartition des bénéfices.

21.1 Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5%) seront obligatoirement prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel qu'augmenté ou réduit à tout moment, établi à l'article 5 des Statuts.

21.2 L'assemblée générale des Actionnaires, sur recommandation du Conseil d'Administration, allouera le solde du profit ou des pertes annuels.

21.3 A l'exception des dividendes intérimaires, toute distribution devra être réalisée selon une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires.

21.4 En tout état de cause, des dividendes ne peuvent être distribués et des Actions rachetées que si la Société dispose de sommes distribuables au sens de la Loi.

21.5 Des acomptes sur dividende pourront être distribués, sous réserve des conditions stipulées par la Loi et les Statuts, sur décision du Conseil d'Administration.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation

22. Dissolution, Liquidation.

22.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

22.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

22.3 Tout boni de liquidation devra être distribué tel que stipulé à l'article 21 des Statuts.

Titre VII.- Loi applicable

23. Loi applicable.

La Loi trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et libération

Les Statuts ayant été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les vingt-quatre mille huit cents (24.800) Actions Ordinaires comme suit:

1. MACQUARIE SPECIALISED ASSET MANAGEMENT LIMITED	12.400 Actions
2. MACQUARIE SPECIALISED ASSET MANAGEMENT 2 LIMITED	12.400 Actions
Total: vingt-quatre mille huit cents (24.800) Actions Ordinaires	24.800 Actions

Toutes les Actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à deux mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la Société, les Actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires de l'année 2009:
 - a) M. Gregory Osborne, né le 22 juin 1959, à Sydney (Australie), demeurant 63, Middle Harbour Road, Lindfield, NSW, Australie, 2070;
 - b) M. Simon Cheung, né le 2 août 1972 à Hong Kong (Hong Kong), avec son adresse professionnelle au Level 30, Citypoint, 1, Ropemaker Street, Londres EC2Y 9HD (Royaume-Uni); et
 - c) M. Bruno Bagnouls, né le 9 mai 1971, à Nancy (Meurthe-et-Moselle, France), demeurant 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg);

3. Est appelée aux fonctions de commissaire pour la même période: PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

4. L'Assemblée générale des Actionnaires autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs de ses Administrateurs.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 48, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

J. Elvinger.

(092378.3/211/577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

SAGIL, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 25.719.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01837, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

Signature.

(092220.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

COMPAGNIE PRIVEE DE L'ETOILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 59.218.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

Signature.

(092225.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

EUROSAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 68.009.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 décembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 209 du 26 mars 1999.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour EUROSAT, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(092228.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

LUXLOG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 62.414.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

Signature.

(092234.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

TRANSATLANTIC EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 19.557.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Luxembourg en date du 7 juillet 1982, acte publié au Mémorial C n° 248 du 13 octobre 1982, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 juillet 1985, acte publié au Mémorial C n° 267 du 13 septembre 1985.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

Pour TRANSATLANTIC EQUITY S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(092230.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

CENTAURE PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 44, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 81.611.

Constituée par-devant M^e Réginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 mars 2001, acte publié au Mémorial C n° 988 du 10 novembre 2001, modifiée par-devant le même notaire, en date du 6 mai 2002, acte publié au Mémorial C n° 1151 du 31 juillet 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CENTAURE PROMOTIONS S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(092233.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

NATEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 33.445.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01916, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

Signature.

(092235.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

**IMMOBILIERE SCARABEE S.A., Société Anonyme,
(anc. IMMOBILIERE ACROPOLIS S.A.).**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 44, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 89.572.

Constituée par-devant M^e Réginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 octobre 2002, acte publié au Mémorial C n° 1703 du 28 novembre 2002, modifiée par-devant M^e Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 4 février 2004, acte publié au Mémorial C n° 304 du 16 mars 2004.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour IMMOBILIERE SCARABEE S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(092236.3/1261/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

SERVCO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 35.000,-.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.711.

Le bilan et le compte de profits et de pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02376, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG)

Agent domiciliataire

C. Agata/B. Nasr

(092243.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

SERVCO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 35.000,-.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.711.

Le bilan et le compte de profits et de pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02379, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG)

Agent domiciliataire

C. Agata/B. Nasr

(092247.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

SERVCO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 35.000,-.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.733.

Le bilan et le compte de profits et de pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02372, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG)

Agent domiciliataire

C. Agata/B. Nasr

(092249.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

SERVCO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 35.000,-.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.733.

Le bilan et le compte de profits et de pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02374, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG)

Agent domiciliataire

C. Agata/B. Nasr

(092251.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

VOYAGES TAGEBLATT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 17.716.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 novembre 2004.

E. Fleig
Directeur délégué

(092322.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

VOYAGES TAGEBLATT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 17.716.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 novembre 2004.

E. Fleig
Directeur délégué

(092324.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

VOYAGES TAGEBLATT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 17.716.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02280, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 novembre 2004.

E. Fleig
Directeur délégué

(092326.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

FINATEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 56.051.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02576, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(092354.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

FINATEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 56.051.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02574, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(092351.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

KIHN, Société Anonyme.

Siège social: L-3754 Rumelange, 17, rue de l'Usine.
R. C. Luxembourg B 10.160.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(092290.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

STELLA JONES PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.264.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02440, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(092305.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

DEMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.439.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(092350.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

LNR UK CMBS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 89.170.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW02935, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

M. van Krimpen.

(092493.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

SKYLLA MARKETING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 54.927.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 novembre 2004 que les résolutions ci-après ont été approuvées à l'unanimité:

La démission du Commissaire aux Comptes actuels, ELPERS & CO, RÉVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l. est acceptée et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

La société GALINA INC., PO Box 3484, Road Town, Tortola, British Virgin Islands est élue nouveau Commissaire aux Comptes et terminera le mandat du Commissaire aux Comptes démissionnaire, soit jusqu'à l'assemblée Générale de l'an 2007.

Pour extrait conforme

Roeland P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092589.3/724/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

LNR ARMAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 86.291.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW02933, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

M. van Krimpen.

(092495.2/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

TOTEM HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 14.560.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 9 avril 2004, VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg ont été nommées Administrateurs en remplacement de Messieurs Guy Baumann, Jean Bodoni et Guy Kettmann, démissionnaires. Leur mandat s'achèvera avec celui de leur collègue Monsieur Gérard de Cerjat, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Madame Myriam Spiroux-Jacoby, démissionnaire. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour TOTEM HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel/S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02479. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092520.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

SAMAS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
r. C. Luxembourg B 95.412.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW02192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

SAMAS LUXEMBOURG S.A.

P. van Baarle

Aministrateur B

(092524.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

PTL HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 35.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 63.102.

EXTRAIT

En date du 2 novembre 2004, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- la démission de M. Teunis C. Akkerman en tant que gérant est acceptée avec effet au 2 novembre 2004 et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

- M. Roeland P. Pels, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L 2636 Luxembourg, a été nommé nouveau gérant avec effet au 2 novembre 2004.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

R. P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03286. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092571.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

POLCEVERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 57.595.

Assemblée Générale Ordinaire

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société POLCEVERA S.A. tenue au siège social en date du 29 octobre 2004, que les actionnaires et gérants, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes:

1. Révocation de tous les gérants de la société étant:

- Patrick van Denzen;
- Robert-Jan Schol;
- Marco Dijkerman.

2. Nomination de nouveaux gérants pour une durée de 6 ans:

- MANACOR (Luxembourg) S.A., société domiciliée au Luxembourg;
- MUTUA (Luxembourg) S.A., société domiciliée au Luxembourg;
- FIDES (Luxembourg) S.A., société domiciliée au Luxembourg.

3. La rémunération annuelle par administrateur se monte à EUR 31.666,66. Le montant à payer au titre de l'année 2004 correspond exceptionnellement à EUR 15.833,33 par administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour POLCEVERA S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03124. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092522.3/683/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

SAN QUIRICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 57.601.

Le bilan au 15 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

SAN QUIRICO S.A.

A. Fossati

(092525.3/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

LUMINANT INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 57.698.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

LUMINANT INVESTMENTS, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signature

(092527.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

MATERIEL ELWE SERVICE CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 218, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.466.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(092568.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

MAURITS HOLDING II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 44.721.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

MAURITS HOLDING II S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. / MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur / Administrateur

Signatures / Signatures

(092529.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

LUXCONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 102.905.

Résolution

L'an deux mille quatre (2004), le 7 septembre, à 15.00 heures, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUXCONSEIL S.A., s'est tenue à son siège à Luxembourg.

A l'unanimité, les actionnaires décident:

- Révocation des deux administrateurs

Monsieur Gilles Bounéou et Monsieur Frédéric Frabetti et leur donne quitus de leurs fonctions.

- Nomination en remplacement

EUROLUX REAL ESTATE INC, 25 Greystone Manor - 19958 Lewes de USA

EUROLUX CONSULTANCY GROUP INC, 25 Greystone Manor - 19958 Lewes de USA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01616. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092530.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

MAURITS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 44.720.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

MAURITS HOLDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. / MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur / Administrateur

Signatures / Signatures

(092531.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

ConocoPhillips GLOBAL FUNDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 93.080.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

ConocoPhillips GLOBAL FUNDING, S.à r.l.

P. van Baarle

Gérant

(092552.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

MERCATOR INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 35.915.

Extrait du compte-rendu du Conseil d'Administration du 1^{er} novembre 2004

Selon les pouvoirs accordés au Conseil par la loi sur les sociétés commerciales et les statuts coordonnés, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Compagnie du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 123, avenue du X Septembre L-2551 Luxembourg.

B. Nasr
Administrateur B

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01969. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092535.4/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

BAVEK FINANCIERE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 66.680.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.
BAVEK FINANCIERE HOLDING S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-Délégué
Signatures

(092536.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

INFINIA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 77.417.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale ordinaire tenue au siège de la société le 8 novembre 2004 que:

- L'assemblée décide de réduire la durée du mandat de PricewaterhouseCoopers en tant que commissaire-aux-comptes. Celui-ci prend donc fin à l'issue de l'exercice social 2002 et n'est pas renouvelé.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.
Pour extrait conforme
Pour HOOGEWERF & CIE
Agent domiciliataire
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092547.3/634/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

INFINIA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 77.417.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03364, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.
Pour HOOGEWERF & CIE
Agent domiciliataire
Signature

(092544.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

PIVEK FINANCIERE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 66.722.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

PIVEK FINANCIERE HOLDING S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-Délégué
Signatures

(092538.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

VENTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 57.075.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

VENTOR S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-Délégué
Signatures

(092539.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

TECNOVERT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 24.039.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Actionnaires de la société
TECNOVERT HOLDING S.A. (ci-après «la société») tenue le 21 juin 2004 à 11.30 heures
au siège social de la société*

Troisième résolution

L'Assemblée prend note de la démission au 11 juin 2004 de la société GENERAL TRUST COMPANY («G.T.C.»), société civile, comme Commissaire aux Comptes et nomme en ses lieu et place la société LuxFiduAudit, avec siège social à L-8319 Olm, 6, rue de l'Egalité. Son mandat prend effet au 11 juin 2004 et viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

L'Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00533. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092561.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

TECNOVERT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 24.039.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour la société
Signature

(092564.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

ROCBARON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 57.599.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

ROCBARON S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(092542.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

MOLENAAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 69.776.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

MOLENAAR S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(092545.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

INTERCON S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 57.747.

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier recommandé adressé par le domiciliataire en date du 30 septembre 2004 que ce dernier a dénoncé avec effet immédiat le contrat de domiciliation.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092585.2/304/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

INTERCON S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 57.747.

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier recommandé adressé par le domiciliataire en date du 30 septembre 2004 que:

- Maître Victor Elvinger, Maître Catherine Dessoay et Monsieur Edouard de Fierlant Dormer ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs avec effet immédiat;
- Madame Michèle Lutgen a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092581.3/304/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

REMEA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 71.845.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

REMEA LUXEMBOURG, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

(092553.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

TRANSMEDIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.
R. C. Luxembourg B 16.693.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui a eu lieu à Luxembourg, le 22 mai 2003 à 15.00 heures.

La démission de l'administrateur Monsieur George Van Bers a été acceptée et décharge lui a été donnée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03420. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092558.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

E.P.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 218, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 27.768.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01980, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(092572.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

CYPRIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.473.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

G. Lecuit.

(092573.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

MINIT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 2.660.023,20.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 7.197.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW3275, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

For BENELUX TRUST LUXEMBOURG, S.à r.l.

R. P. Pels

Manager

(092617.3/724/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

SPACELAB ENTREPRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 65.522.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Monsieur Christoph Kossmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, a été coopté au Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Albert Pennacchio, démissionnaire.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour SPACELAB ENTREPRISE S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02502. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092583.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

SPACELAB ENTREPRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 65.522.

Monsieur Giancarlo Frölich s'est démis de ses fonctions d'Administrateur, d'Administrateur-Délégué et de Président avec effet au 23 avril 2004.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour SPACELAB ENTREPRISE S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02500. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092582.3/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

CYRUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.584.

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier recommandé adressé par le domiciliataire en date du 30 septembre 2004 que ce dernier a dénoncé avec effet immédiat le contrat de domiciliation.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05378. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092590.2/304/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

CYRUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.584.

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier recommandé adressé par le domiciliataire en date du 30 septembre 2004 que:

- Maître Victor Elvinger, Maître Catherine Dessoy et Monsieur Edouard de Fierlant Dormer ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs avec effet immédiat;

- Madame Michèle Lutgen a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05376. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092587.3/304/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

STRATEGIC ASSET MANAGEMENT GROUP HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 103.994.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le quatre novembre.

Par-devant nous, Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. KERMON CAPITAL INC. , ayant son siège social à Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par M^e Didier Mc Gaw, avocat, demeurant professionnellement à L-2763 Luxembourg, 10, rue Ste. Zithe, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 septembre 2004.

2. Monsieur Didier Mc Gaw, prénommé.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les comparants, et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme holding, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} - Définitions

Dans les présents Statuts, les mots et expressions suivants auront, sauf incohérence par rapport au contexte, les significations indiquées ci-dessous:

a) La «Société» signifie: STRATEGIC ASSET MANAGEMENT GROUP HOLDING, constituée conformément aux présents Statuts.

b) La «Loi» signifie: la loi du 10 août 1915 modifiée, relative aux sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés Holding.

c) Le «Conseil» signifie: le conseil d'administration de la Société.

d) Le «Siège Social» signifie: le siège social de la Société établi conformément aux dispositions de l'article 3, où doivent parvenir les citations en justice et autres actes de procédure.

e) Le «Registre des Actionnaires» signifie: le registre de la Société maintenu conformément aux dispositions de l'article 7 et contenant la liste de toutes les actions nominatives.

f) «Jour Ouvrable» signifie: jour d'ouverture des banques à Luxembourg.

Titre II - Généralités

Art. 1^{er}. Statut et Dénomination

Il est constitué une société anonyme holding sous la dénomination de STRATEGIC ASSET MANAGEMENT GROUP HOLDING.

Art. 2. Durée

a) La Société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, prenant cours au jour de signature des présents statuts.

b) Elle pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la Loi pour la modification des statuts, conformément aux dispositions de l'article 23.

Art. 3. Siège social

a) Le Siège Social de la Société est établi à Luxembourg.

b) Le Conseil pourra décider de l'établissement de filiales ou d'autres bureaux de la Société, que ce soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, conformément aux prescriptions légales.

c) Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du Siège Social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger sur résolution du Conseil, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure temporaire ne pourra toutefois avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera de nationalité luxembourgeoise. La déclaration de transfert du Siège Social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux situé à cet effet dans de telles circonstances.

Art. 4. Objet

a) La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

b) La Société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

c) La Société peut notamment acquérir par voies d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces négociables on non (y compris celles émises par tout gouvernement ou autre autorité internationale, nationale ou communale) et tous autres droits s'y rattachant, et les exploiter par voies de vente, cession, échange ou autrement.

Elle peut en outre procéder à l'acquisition et à la mise en valeur de brevets et licences connexes. Elle peut également acquérir toutes marques se rattachant à ses participations.

d) La Société peut émettre des obligations par voie de souscription publique ou privée et emprunter de quelque façon que ce soit conformément à la loi. La Société peut accorder tous concours, prêts, avances ou garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe et substantielle.

e) La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement commercial ouvert ou public.

f) Toute activité exercée par la Société peut l'être directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire de son siège social ou des filiales établies à Luxembourg ou ailleurs.

Titre III - Capital social

Art. 5. Capital social

a) Le capital social émis de la Société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par quinze mille cinq cents (15.500) actions d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune.

b) Le capital autorisé de la Société est établi à trois cent dix mille euros (310.000,-EUR) représenté par cent cinquante-cinq mille (155.000) actions d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune.

Art. 6. Variations du Capital social

a) Le Conseil est autorisé et mandaté:

- à réaliser toute augmentation de capital dans les limites du capital autorisé en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances par émission d'obligations convertibles ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves dans le capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

b) Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte au «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations» et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil.

c) A la suite de chaque augmentation de capital réalisée par le Conseil dans le cadre de l'autorisation précitée, le Conseil sera obligé de modifier l'Article 5 des Statuts de manière à refléter l'augmentation intervenue; en outre, le Conseil prendra ou autorisera toutes mesures nécessaires afin qu'une telle modification soit constatée et publiée conformément à la Loi.

d) Par ailleurs, le capital autorisé ou émis peut être augmenté ou réduit par l'Assemblée Générale des actionnaires délibérant suivant les règles requises pour la modification des Statuts.

e) La Société peut acquérir ou racheter ses propres actions conformément aux prescriptions légales.

Art. 7. Actions

a) Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Toutes les actions nominatives émises par la Société seront mentionnées dans le Registre des Actionnaires, lequel sera conservé au siège social de la Société. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire en nom, l'adresse à laquelle les convocations à l'Assemblée Générale lui seront envoyées, le nombre d'actions par lui détenues ainsi que l'indication des versements effectués. Au cas où le Registre des Actionnaires omettrait d'indiquer l'adresse d'un actionnaire en nom, celle-ci sera réputée être l'adresse du siège social de la Société.

b) Les actions de la Société peuvent être émises, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

c) La cession d'actions nominatives s'opère par une déclaration de transfert inscrite dans le Registre des Actionnaires, laquelle déclaration sera signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs fondés de pouvoirs. La cession d'actions au porteur s'opère par la seule tradition des titres.

Titre IV - Administration et Surveillance.

Art. 8. Assemblée générale des actionnaires

a) L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois de juin à 16.30 heures. Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

b) Toutes les Assemblées Générales seront tenues soit au siège social de la Société, soit à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans la convocation émise par le Conseil.

c) Le Conseil peut décider que, pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, les actionnaires doivent effectuer le dépôt de leurs actions cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion, à l'endroit indiqué dans l'avis de convocation émis par le Conseil.

Art. 9. Pouvoirs des Assemblées Générales

a) L'Assemblée Générale des actionnaires régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Les décisions prises par une telle assemblée engageront tous les actionnaires.

b) L'Assemblée Générale des actionnaires aura tous les pouvoirs qui lui sont réservés par la Loi et par ces Statuts. Une telle assemblée disposera notamment des pouvoirs les plus étendus pour accomplir ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

c) Une Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires peut modifier tout ou partie des Statuts, sous réserve qu'une telle Assemblée soit tenue en conformité avec les exigences de quorum et de majorité prévus par la Loi pour la modification des Statuts.

Art. 10. Quorum et vote des actionnaires

- a) Chaque action de la Société donne droit à une voix sauf dans les cas où la loi prévoit autrement.
- b) Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.
- c) Les Résolutions adoptées par une Assemblée Générale d'actionnaires dûment convoquée seront prises à la majorité simple des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés.

Art. 11. Avis de Convocation

- a) Les convocations sont effectuées en conformité avec la Loi.
- b) Au cas où tous les actionnaires sont présents à l'Assemblée Générale, en personne ou par mandataire, déclarent renoncer à leur droit à être dûment convoqués et avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour conformément à la loi, une telle Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Art. 12. Administrateurs

- a) La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.
- b) Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six ans, étant entendu qu'ils sont rééligibles. Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale, avec ou sans motif et/ou remplacés à tout moment par résolution des actionnaires.
- c) En cas de vacance d'un poste d'administrateur autrement qu'à l'occasion d'une Assemblée Générale, les administrateurs restants peuvent se réunir pour élire, à la majorité, un administrateur dont la nomination sera soumise à la prochaine Assemblée Générale.
- d) Tout administrateur nommé par l'Assemblée Générale des Actionnaires ou conformément aux provisions de l'Article 12 c) ci-dessus, en remplacement d'un autre administrateur dont le mandat n'est pas encore venu à expiration, achèvera le mandat de son prédécesseur.
- e) Le Conseil peut désigner un Président parmi ses membres.

Art. 13. Pouvoirs du Conseil

- a) Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, notamment tous les actes d'administration ou de disposition pour le compte de la Société.
- b) Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par la Loi ou par les présents Statuts tombe dans le cadre de sa compétence.
- c) En particulier, les actions judiciaires impliquant la Société, tant en demandant qu'en défendant, seront menées au nom de la Société par le Conseil ou par un administrateur délégué à ces fins par le Conseil.
- d) La Société se trouve engagée en toutes circonstances, par la signature individuelle de n'importe quel administrateur, soit par la signature individuelle d'une personne investie des pouvoirs spéciaux prévus à l'Article 16. Au cas où les administrateurs signent un document au nom de la Société, leur signature sera suivie d'une mention précisant qu'ils signent au nom de la Société.

Art. 14. Réunions du Conseil

- a) Le Conseil se réunit sur convocation de son Président ou d'un ou plusieurs administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, au siège social de la Société ou en quelque autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, lequel contiendra l'ordre du jour.
- b) Au cas où tous les membres du Conseil sont présents, en personne ou par mandataire, le Conseil peut valablement délibérer.
- c) Le Conseil peut valablement délibérer et prendre des décisions si au moins une majorité de ses membres est présente ou représentée.
- d) Les administrateurs peuvent prendre part aux délibérations du Conseil, en étant présents en personne ou par conférence téléphonique ou en étant représentés par un autre administrateur détenteur d'une procuration. Une telle procuration peut être accordée par écrit, notamment par télégramme, télécopie, télex ou tout autre moyen de communication généralement admis à ces fins.

Art. 15. Décisions du Conseil

- a) Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, conformément à l'Article 14 c) ci-dessus. En cas d'égalité des voix, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.
- b) Les décisions signées par tous les membres du Conseil seront aussi valables et effectives que celles prises en réunion tenue régulièrement. De telles décisions pourront être valablement prises sous la forme de plusieurs documents écrits de forme identique, chacun d'entre eux étant signé par un ou plusieurs administrateurs, étant entendu que la signature de chaque administrateur se trouvera au moins sur l'un des dits documents.
- c) Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion, conformément à l'Article 14 c) ci-dessus. Les procès-verbaux seront insérés dans le registre des procès-verbaux de la Société, lequel sera conservé au siège social.

Art. 16. Délégation des pouvoirs du Conseil

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société, à un ou plusieurs administrateur(s), directeur(s) ou autres agents de la Société, conformément à la Loi. La délégation à un membre du Conseil est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

Art. 17. Commissaires

- a) Les informations comptables contenues dans le rapport annuel seront révisées par un ou plusieurs Commissaire(s), actionnaire(s) ou non, qui sera nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée ne dépassant pas six ans, et sera rémunéré par la Société.
- b) Le Commissaire révisera les comptes de la Société conformément aux prescriptions légales.

Art. 18. Rémunération et indemnisation ds Administrateurs

a) L'Assemblée Générale des actionnaires peut allouer aux administrateurs des émoluments fixes ou proportionnels et des jetons de présence, à charge des frais généraux. Autrement, le mandat des administrateurs sera exercé à titre gratuit.

b) La Société peut indemniser tout administrateur des dépenses raisonnablement encourues par lui en relation avec toute action, procès ou procédure auquel il serait impliqué en raison de son mandat d'administrateur de la Société.

Titres V - Données financiers

Art. 19. Année sociale

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 20. Situation financière

a) A la fin de chaque exercice social, le Conseil préparera un bilan et compte de profits et pertes de la Société. Les documents comptables de la Société seront établis dans la même devise que celle dans laquelle est exprimé le capital social.

b) L'Assemblée Générale annuelle se verra soumettre les rapports des administrateurs et commissaire(s) et, en cas d'accord, approuvera le bilan et le compte de profits et pertes lesquels seront alors déposés au Registre de Commerce.

Art. 21. Décharge

Après adoption du bilan et du compte de profits et pertes, l'Assemblée Générale annuelle donnera, par vote séparé, décharge aux administrateurs et commissaire(s) de tout engagement envers la Société.

Art. 22. Attribution des bénéfices

a) L'excédant favorable du bilan, défalcation faite des frais généraux et de fonctionnement, charges et amortissements, constituera le bénéfice net de la Société.

b) De ce bénéfice net, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légal. Ce prélèvement ne sera plus obligatoire lorsque le montant de cette réserve légale aura atteint le dixième du capital social souscrit.

c) L'attribution du solde du bénéfice sera déterminé par l'Assemblée Générale annuelle sur proposition du Conseil et pourra comprendre notamment la distribution de dividendes, la création ou le maintien de réserve et des provisions.

d) Le Conseil peut décider de la mise en distribution d'acomptes sur dividendes, conformément aux dispositions légales applicables au moment où le paiement est effectué.

Titre VI - Dissolution et Liquidation

Art. 23. Dissolution

a) L'Assemblée Générale peut, à tout moment, décider de procéder à la dissolution de la Société sur proposition faite par le Conseil conformément à la loi.

b) Après avoir décidé la dissolution, l'Assemblée Générale déterminera la méthode de liquidation et désignera un ou plusieurs liquidateur(s) afin de réaliser les avoirs de la Société et d'en régler les dettes.

c) De l'actif net résultant de la liquidation des avoirs et du règlement des dettes, il sera prélevé un montant destiné au remboursement des actions libérées et non encore rachetées. Le solde sera distribué à parts égales entre toutes les actions.

Titre VII - Dispositions générales

Art. 24. Général

Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

a) Le premier exercice social commence à la date de signature des présentes et se terminera le 31 décembre 2005.

b) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra le dernier vendredi du mois de juin 2006 à 16.30 heures.

Souscription et libération

La Société ayant été ainsi constituée, les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

	Actions
1. KERMON CAPITAL INC., préqualifiée;	12.400
2. Didier Mc Gaw, préqualifié;	3.100
Total:	15.500

Chaque action est libérée entièrement en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Fondateurs

Les comparants préqualifiés se considèrent fondateurs de la Société, à moins qu'une prescription spéciale des présents statuts ne désigne comme fondateur(s) de la Société un ou plusieurs actionnaire(s) possédant ensemble au moins un tiers du capital social, auquel cas les parties comparantes seront tenues pour simples souscripteurs du capital social.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir constaté que les conditions exigées par l'Article 26 de la loi du 10 août 1915 ont été observées et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à 2.000,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

A l'instant, les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont constitués en Assemblée Générale Extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à 3 et le nombre des commissaires à 1.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

Monsieur Didier Mc Gaw, avocat, né le 2 septembre 1962 à Curepipe (Ile Maurice), demeurant professionnellement à L-2763 Luxembourg, 10, rue Ste. Zithe.

Madame Pascale Nepper, employée privée, née le 22 septembre 1967 à Arlon, demeurant à L-1469 Luxembourg, 95, rue Ermesinde.

Monsieur Jacques Benzeno, employé privé, né le 1^{er} mars 1941 à Meknès (Maroc), demeurant à L-2510 Luxembourg, 5, rue des Tilleuls.

3. Est appelée à la fonction de commissaire:

LUX FIDU CONSEIL S.à r.l. , avec siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.701.

4. Les mandats des administrateurs et commissaires aux comptes prendront fin à l'issue de la 5^{ème} assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010 ou à l'issue de la séance ajournée d'une telle assemblée.

5. Le siège social de la société est établi à L-2763 Luxembourg, 10, rue Ste. Zithe.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, celles-ci ont toutes signé l'original du présent acte, avec nous, le notaire instrumentant.

Signé: D. Mc Gaw, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 8 novembre 2004, vol. 468, fol. 42, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 12 novembre 2004.

A. Lentz.

(092757.3/221/277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2004.

LUXPETROLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffmann.

R. C. Luxembourg B 71.586.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, volume 22CS, folio 45, case 7, que la société anonyme LUXPETROLE S.A., avec siège social à L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffmann, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

E. Schlessler.

(092301.3/227/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

COLUMBUS TRUST S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 48.427.

Le siège de la société, fixé jusqu'alors au 69, route d'Esch, Luxembourg, a été dénoncé avec effet au 8 novembre 2004. Le commissaire aux comptes Madame Manuella Alecci-Macalli s'est démis de ses fonctions le même jour.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société anonyme

A. Pennachie / T. Martin

Vice President/ -

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02489. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092499.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

ADPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
R. C. Luxembourg B 49.541.

En date du 15 octobre 2004, la société COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION, S.à r.l., est dans l'obligation de mettre fin à ses relations avec ADPE, S.à r.l., qui est tenue de transférer son siège social en un autre lieu.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03421. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(092555.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

EQUIPEMENT UNIVERSEL - UNIVERSAL EQUIPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 41.650.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(092601.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

BASH, VREUGNE & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 87.833.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(092608.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

GICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 70.027.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03426, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Signature.

(092609.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

C.H.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 63.526.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03249, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

Signature.

(092614.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2004.
